

## Galmiz

# Aménagement du territoire, les mêmes règles pour tous

Le dézonage en pleine campagne d'un bloc de 55 hectares de terres agricoles à Galmiz, au profit d'une grande entreprise pharmaceutique américaine (Amgen), a déjà fait couler beaucoup d'encre. En quelques semaines, les principes de base de l'aménagement du territoire du pays ont été remis en question. Jusqu'à maintenant, il incombait aux autorités publiques d'en fixer les règles, et aux entreprises désireuses de s'implanter en Suisse de s'y adapter.

Dans le cas de Galmiz, les rôles ont été inversés. C'est l'entreprise Amgen qui a posé ses exigences, à prendre ou à laisser. Et c'est Amgen qui a ensuite fait monter les enchères. Après avoir exigé et obtenu dans un premier temps la mise à disposition de surfaces démesurées, hors des zones industrielles planifiées et équipées, la voilà qui fait maintenant pression pour obtenir le maximum de privilèges fiscaux, en faisant planer la menace d'aller s'installer ailleurs. La démarche est peut-être standard, mais elle n'en est pas moins indécente, au moment où l'entreprise vient d'annoncer pour 2004 des bénéfices nets records de 2,4 milliards de dollars (23 % du chiffre d'affaires de 10,5 milliards de dollars).

L'entreprise va-t-elle demain réclamer de pouvoir utiliser les détenus du pénitencier voisin de Bellechasse comme main d'oeuvre sous-payée ?

Un fâcheux précédent

La densité d'occupation du territoire est exceptionnelle en Suisse. Le sol est une denrée rare qui justifie des règles plus rigoureuses que dans d'autres contrées moins peuplées. Pour que le système fonctionne, les mêmes règles doivent s'appliquer à tous, et les nouvelles industries doivent s'installer dans les zones industrielles prévues à cet effet. Le dézonage soudain de plus de 50 hectares de terres agricoles en rase campagne n'est pas anodin. Il représente un précédent dangereux, car ce qu'une entreprise a obtenu, d'autres voudront également l'obtenir (le dézonage de vignes à Auvernier pour le groupe Swatch par exemple). On ne peut guère se permettre ce genre de dérapage à grande échelle sous peine de ne bientôt plus avoir d'aménagement du territoire digne de ce nom. Il ne faut pas se tromper de débat: personne ne met en cause l'intérêt de l'implantation d'une entreprise pharmaceutique comme Amgen dans la région. Il semble par contre parfaitement normal que l'entreprise candidate se plie aux usages locaux de séparation des zones agricoles et industrielles.

Les péripéties de Galmiz soulignent également un autre problème majeur: les collectivités publiques communales et cantonales ne font plus le poids face à des géants économiques mondialisés qui les mettent en concurrence les uns contre les autres pour en tirer le maximum d'avantages. Il serait grand temps que Communes et Cantons ne se combattent plus dans ce genre de situation, mais qu'ils collaborent activement dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens, pour éviter tout dumping fiscal ou territorial au détriment les uns des autres.

Uniterre